

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE GASSIN

SOMMAIRE DU DOSSIER PLU ARRETE

0. Pièces de procédure

1. Le Rapport de Présentation et ses annexes

- 1a. Rapport de présentation avec évaluation environnementale
- 1b. Annexe n°1 : Evaluation des incidences Natura 2000
- 1c. Annexe n°2 : Dossier présenté en CDNPS le 19/01/2023

2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

3. Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

4. Règlement

- 4a. Règlement écrit
- 4b. Annexe 1 du règlement écrit – Prescriptions et recommandations patrimoniales
- 4c. Annexe 2 du règlement écrit – Prescriptions et recommandations environnementales
- 4d. Liste des emplacements réservés
- 4e. Règlement graphique - Ensemble du territoire - 1/8.000^e
- 4f. Règlement graphique – Partie nord-est - 1/3.000^e
- 4g. Règlement graphique – Partie centrale - 1/3.000^e et 1/2.000^e
- 4h. Règlement graphique – Report des zones de risque - Ensemble du territoire - 1/8.000^e
- 4i. Règlement graphique – Report des zones de risque - Partie centrale - 1/4.000^e

5. Annexes

5a. Servitudes d'Utilité Publique

- 5a1. Liste des Servitudes d'Utilité Publique
- 5a2. Plan des Servitudes d'Utilité Publique
- 5a3. PPRi du Bourrian et du Béliu sur Gassin approuvé le 30/12/2005

5b. Les outils fonciers et financiers

- 5b1. Droit de Préemption Urbain (DPU)
- 5b2. Droit de Préemption Urbain sur les fonds artisanaux, les fonds commerciaux et les baux commerciaux
- 5b3. Droit de Préemption Urbain renforcé
- 5b4. Zones d'Aménagement Concerté

5c. Schémas des réseaux d'eau et d'assainissement et des systèmes d'élimination des déchets

- 5c1. Mémoire sur les réseaux et les déchets
- 5c2. Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable
- 5c3. Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées
- 5c4. Règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés de la CCGST

5d. Documents inhérents aux risques (hors PPR)

- 5d1. Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie du Var
- 5d2. Zones soumises à autorisation de défrichement
- 5d3. PAC Aléa submersion marine
- 5d4. PAC Aléa sismique
- 5d5. PAC Aléa retrait-gonflement des argiles

5e. Classement des infrastructures terrestres bruyantes

5f. Bois soumis au régime forestier